

Confiance

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **50 (1912)**

Heft 12

PDF erstellt am: **13.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-208571>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

bêtes ne prenne la clef des champs. Vous croyez que je m'exerce au dressage des lapins? Dé-trompez-vous, mon bon David, c'est tout simplement pour leur donner un peu de l'air sauvage.

— Oué! oué! je comprends... c'est pou faire le civet de lièvre.

L'AMOUR RACCOMMODÉ!

I

NE me demandez pas dans quelle partie de notre bon canton de Vaud se trouve le village où se passe l'histoire que je vous conte. Cela importe peu. C'est un grand et beau village, où il y a des « précots », un syndic qui est en même temps major de cavalerie, et d'où est sorti un député. Il possède deux pintes. Pour achever de le caractériser, j'ajouterai qu'il se divise en deux groupes de maisons, le Haut et le Bas. Les gens cossus sont plutôt dans le Haut où l'on peut voir l'église et la cure, la plus importante des pintes, celle de l'*Ecu Vaudois*, et où habitent le syndic et M. le député.

Autrefois, au temps de Messieurs de Berne, ceux du Haut étaient volontiers en « niaise » avec ceux du Bas; on avait la cervelle chaude. Une ou deux fois, on en était même venu aux mains. Leurs Excellences, nanties de la bagarre, avaient fait une enquête serrée et l'on avait pu se convaincre qu'il ne s'agissait que de propos de mauvaises langues et de calomnies. Tout s'était calmé. Les deux moitiés de la communauté vivaient maintenant en fort bonne intelligence, car les mauvaises langues, on le sait, ont disparu comme Leurs Excellences.

Les deux frères François et Louis Pontet avaient été de « bons paysans ». François habitait le Haut, Louis le Bas. Sobres, mais cependant appréciant un verre comme de bons Vaudois, les deux frères s'arrangeaient au mieux. François, dont le train de campagne était plus réduit, avait entrepris quelques affaires, spéculé sans y rien perdre, au contraire. Il s'était frotté aux gens des villes et était devenu un peu « monsieur » sans nulle fierté sotté, cela va sans dire.

Au moment où débute ce récit, les deux frères Pontet dormaient dans le cimetière, à côté de l'église. Une pneumonie avait emporté François, un accident terrassa Louis. Mesdames Pontet étaient veuves. Celle du Haut, veuve de François, nommée Elise, n'avait point eu d'enfant; celle du Bas, Fanchette, était la mère du grand Jules, robuste gaillard et artilleur.

Si les deux frères Pontet s'étaient toujours arrangés au mieux, s'entendant comme les deux doigts de la main, il n'en avait pas été de même de leurs femmes. Jamais de guerre ouverte, mais picoteries, mots pointus. Cela datait de longtemps, de l'époque de leur mariage, célébré le même jour.

D'abord, Elise, du Haut, était fière et semblait l'avoir pris, dès le début, sur un ton de supériorité à l'égard de Fanchette, du Bas, femme de Louis. Dès les premières semaines, il y avait eu des mots, des pointes. Fanchette, ayant apporté du bien à son Louis, autant qu'en avait apporté Elise, ne voulait pas se « laisser marcher sur le pied ».

Fanchette, avouons-le à son honneur, était une brave fille de la campagne, à la langue pointue, à l'humeur aigrette. Son Louis, comme pacifique, devait en avoir vu, comme on dit, de grises. Elle ne filtrait pas ses mots, disant tout droit ce qui lui passait par l'esprit, sans l'envoyer dire. Elle ne pouvait se débarrasser — et elle n'y tenait guère! — de ce bon accent vaudois, si savoureux, si nature, et mêlait à ses discours des mots patois. Elise, au contraire, avait été éduquée dans un pensionnat de Morges, bien qu'elle ne sût pas grand'chose, assurait Fanchette, qui ne possédait que les

lumières de l'école primaire de son village. Aussi l'Elise faisait-elle « la dame », grave conséquence qui lui attirait les moqueries volées de Fanchette.

Peut-être celle-ci allait-elle un peu loin. Elise aimait à être bien mise, mais elle n'exagérait rien. Elle était grande, fraîche de teint, un peu corpulente, avant tout propre et soignée, tandis que Fanchette, sèche comme un clou, restait fidèle aux robes plates, ne se lavait pas tous les jours, avait volontiers une mèche sur le front ou un bonnet de travers et, même dans sa robe du dimanche, laissait quelque chose à désirer.

Il y eut, dès les débuts, une première amertume pour Fanchette. Les gens se mirent à appeler Elise, « Madame Elise », tandis que la femme de Louis resta pour tout le village « la Fanchette ». C'était Madame Elise par ci, Madame Elise par là. Fanchette se dressait sur ses ergots.

— N'est-on pas autant qu'elle? J'aimerais bien voir ça! Louis et François sont frères, que diantre! Et elle sort d'un village tout comme moi!... En fait d'écus, j'en ai bien apporté autant qu'elle!

Ces révoltes ne changèrent rien à la situation. Ainsi, les deux femmes se picotèrent derrière le dos des deux frères. Ceux-ci ne s'émouvaient pas trop, cherchant à mettre l'accord à l'occasion.

Elise ne donnait point d'héritier à François. Fanchette introduisit Jules dans ce bas monde. Elle en triompha trop visiblement et Elise en devint intérieurement jalouse. Elle critiqua, fit des réserves sur la façon dont le petit Jules était élevé. Elle prétendait que Fanchette le gâtait, n'avait aucun sens pédagogique, en ferait un vaurien. Ce fut une nouvelle série de mots à double tranchant. Fanchette, en fin de compte, signifia à Elise qu'elle entendait faire ce qui lui plaisait et qu'elle n'avait de conseils à recevoir de personne, surtout pas d'elle, Elise!

Au milieu de ces escarmouches, ballotté entre sa mère et sa tante, Jules grandissait, au vrai sens de ce mot, car il promettait d'être aussi long de jambes que robuste de tempérament.

Il ne devint nullement un vaurien, mais, au contraire, un très brave garçon. La tante Elise l'aimait et il le lui rendait bien. Il allait la voir, bien que Fanchette grondât au sujet de ces visites inutiles. Cela n'empêchait pas cette dernière d'accabler son héritier de questions sur la tante.

— Que vas-tu faire là-haut?... Faire des visites, c'est bon pour ceux qui n'ont pas le coup à battre!... Pourquoi ta tante ne vient-elle jamais me voir, moi?... Que faisait-elle?... Où était-elle assise?... N'a-t-on pas changé le papier de la chambre du nord?... A-t-elle fait recouvrir ses meubles?... T'a-t-elle « causé » de moi?

— Vas-y voir, mère, répondait Jules.

— Il ne manquerait plus que ça! Elle m'a trop offensée! Elle en a dit sur moi ni peu ni trop! Ça ne s'oublie pas de si tôt!

Le veuvage des deux femmes ne raccommoda rien. Il y eut quelques affaires de succession sur lesquelles le grand Jules eût passé en douceur, mais les deux femmes se dirent des choses désagréables. Il y eut des tiraillements et Jules dut user d'autorité. Les torts étaient du côté de Fanchette et elle le reconnaissait, sans vouloir l'avouer. Elle n'en fut que plus aigre et accusa son fils avec vivacité. Il prenait le parti de sa tante, il se ligua contre sa mère, celle qui l'avait mis au monde!...

Jules demeura calme au milieu de l'orage.

Mais Elise avait été fortement piquée. On faisait annuellement boucherie chez Fanchette et l'on avait toujours porté « là-haut » un panier contenant quelques boucles de saucisse, du boulin, des « atriaux », du petit salé.

Le grand Jules porta, comme de coutume, le lourd panier chez sa tante, de la part de sa mère.

— Merci, dit Madame Elise avec quelque froid. C'est très gentil, tu remerciais ta mère... mais le docteur me défend de manger de « la cochonaille ».

Elle mit de l'accent sur ce dernier mot.

Jules fut affligé, mais il jugea qu'il n'avait qu'une conduite à tenir, remporter le panier.

Sa mère éclata.

— En voici d'une autre!... Elle me refuse!... Ah! elle est trop fière, trop grande dame pour accepter quelque chose de moi!... Son docteur devrait bien lui donner des pilules contre l'orgueil!... On m'y reprendra à envoyer autre chose là-haut!... On s'en souviendra, de celle-là!... On s'en souviendra!...

(A suivre). Adolphe VILLEMARD.

Confiance. — M. R., un grand propriétaire, venait de toucher le terme de ses nombreux locataires. Tout l'argent était étalé sur la table. Et l'heureux M. R. était en train de le vérifier et d'en faire des rouleaux pour les porter chez son banquier.

Entre un de ses commis qui vient lui demander ses instructions. Pour lui répondre, M. R. est obligé d'aller prendre une lettre dans la pièce voisine.

— Auguste, dit-il à son commis, je vous ordonne de battre des mains jusqu'à ce que je rentre.

Théâtre. — Spectacles de la semaine :

Dimanche, 24 mars, en matinée: *La Porteuse de pain*, drame en 5 actes et 9 tableaux, de X. de Montépin et J. Dornay. — Le soir: *Les affaires sont les affaires*, pièce en 3 actes, de O. Mirbeau, et *M. Lambert, marchand de tableaux*, vaudeville en 2 actes, de Max Maurey.

Mardi, 26 mars, *Andromaque*, tragédie en 5 actes, de Racine, et *Les Précieuses ridicules*, comédie en 1 acte, de Molière.

Jeudi, 28 mars, adieu de la troupe de comédie, *Madame Fürt*, comédie en 4 actes de Paul Gavault et Georges Berr.

* * *

Kursaal. — Depuis hier jusqu'à jeudi prochain, 28 mars, nouveau spectacle. D'abord une courte reprise d'un des plus gros succès: *Miss Bridget*, la joyeuse opérette avec danses américaines; puis *Les Noces de Jeannette*, le délicieux opéra-comique de V. Massé, chanté de façon supérieure par Mlle Disley et M. de Mey. Chœurs au complet. Dimanche 24, une seule matinée avec ce spectacle.

Mardi 26, Tournée de *La Pie qui chante*, de Paris, avec une troupe de célébrités. Prix spéciaux. Voir les affiches.



CACAO
Suchard
LE
DÉJEUNER
PAR EXCELLENCE

Rédaction: Julien MONNET et Victor FAYRAT

Lausanne. — Imprimerie AMI FATIO